

Photo



Inscription Plongeur Enfant saison 2025 / 2026
(Moins de 12 ans le jour de prise de la licence)

Niveau actuel

Plongeur	Licence n°	Certificat médical établi le

Renseignements administratifs obligatoires pour la création de la licence

Titre		Nom, prénom		Date de naissance	
Ville de naissance		Département de naissance		Pays de naissance	
Adresse					
Tél fixe :		Tél portable :		Mail :	
Profession :					
Allergie(s)					
Responsable légal :					
Nom, prénom, lien de parenté :				Tél fixe / portable :	

Souhaits d'inscription pour la saison 2024 / 2025

Préparation →

Plongeur

PSP

☐

Rappels du règlement intérieur du Club pour la plongée enfant

- Aucun enfant ne sera admis tant que le dossier d'inscription complet n'aura pas été remis à l'encadrant responsable.
- Les parents (ou responsables légaux) confient les enfants à / aux encadrant(s) chargés de l'activité « plongée enfant » du GASM.
- Les parents sont présents avec les enfants à 18h30 et à 19h30, heures de début et fin de séance dans le hall de la piscine.
- Aucun enfant n'est autorisé à venir ni à repartir seul de la piscine.
- Les parents restent joignables (par téléphone à minima) durant toute la séance.
- Les parents ne sont pas admis au bord du bassin, sauf si adhérent au club. Dans ce cas, l'enfant doit évacuer le bassin à la fin de la séance plongée enfant, les encadrants sont libérés de leurs obligations dès que l'enfant a été rendu à l'autorité parentale.
- Parents et enfants s'engagent à respecter les règles et les consignes d'hygiène et de sécurité en vigueur à la piscine, le règlement intérieur du club GASM, et à adopter une attitude correcte et respectueuse à l'égard des encadrants et autres adhérents présents.
- Le non-respect du règlement peut entraîner l'exclusion définitive.

J'autorise la publication de mon image, dans le cadre des activités du club, sur le site Internet du GASM	OUI	NON
J'autorise la diffusion de mon adresse mail et N° de téléphone, aux autres adhérents du club	OUI	NON
Je reconnais avoir été informé de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire.	OUI	

Je certifie avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du club GASM (disponibles sur le site Web : www.gasm-rouen.fr) et je m'engage à les respecter.

A : _____ , le _____ (signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

Les conditions d'inscription

- La présence d'un parent au début et à la fin de la séance est obligatoire. L'enfant ne pourra pas participer au cours tant que son dossier complet ne sera pas remis au club.
- Être âgé de 10 ans jusqu'à 12 ans.

Documents à présenter pour l'inscription :

- La copie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine, spécifiant le brevet préparé, délivré par un médecin établi datant de moins de 1 an.
- Une autorisation parentale écrite (À télécharger sur le site du GASM, rubrique « Inscriptions »)
<https://gasm-rouen.fr/w/inscriptions>
- Une lettre de motivation écrite.
- La fiche d'inscription spécifique plongée enfant remplie.
- Le règlement de l'adhésion au GASM (licence + cotisation (voir tarifs)).
- Un entretien en présence de l'enfant avec l'encadrant concerné.
- La réalisation préalable d'un baptême de plongée au sein du GASM.

Prérequis à l'inscription

L'enfant A effectué un baptême de plongée en scaphandre au sein du GASM.

Date du baptême Identité de l'encadrant :

Avis de l'encadrant : Apte à suivre une formation plongée enfant :

Avis du Président du Club GASM après entretien avec l'enfant en présence de son représentant légal :